



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musique

Question orale n° 1690

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la prévention et la répression en matière de drogues, à l'occasion des festivals de musique. Comme chaque année au début juillet, le Territoire de Belfort va accueillir le festival des Eurockéennes. Ce festival de renommée mondiale est un événement musical important, qui attire de nombreux amateurs de musiques rock, principalement des jeunes. Il souhaiterait connaître les moyens spécifiques, matériels de type. Draguë (éthylomètres destinés à déceler l'usage des stupéfiants) et chiens dressés à la détection des produits illicites qui vont être mis à la disposition des forces de gendarmerie et de police, pour lutter efficacement contre ce fléau qu'est la drogue. Ainsi, il pourra garantir aux festivaliers un bon festival et permettre à tous de vivre leur passion de la musique en toute sécurité.

Texte de la réponse

LUTTE CONTRE L'USAGE DE DROGUES

LORS DES FESTIVALS DE MUSIQUE

Mme la présidente. La parole est à M. Michel Zumkeller, pour exposer sa question, n° 1690.

M. Michel Zumkeller. Monsieur le ministre délégué à l'aménagement du territoire, ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, et concerne la prévention et la répression en matière de drogues à l'occasion des festivals de musique.

Comme chaque année au début juillet, le Territoire de Belfort va accueillir le festival des Eurockéennes. Ce festival de renommée mondiale est un événement musical important, qui attire de nombreux amateurs de musiques rock, principalement des jeunes. Plus de 80 000 personnes se retrouveront ainsi dans le territoire de Belfort durant le premier week-end de juillet pour cet événement touristique de grande importance.

Comme chaque année, de très nombreux moyens humains vont être mis en place pour effectuer toutes les opérations et contrôles de sécurité. Je souhaiterais toutefois connaître les moyens spécifiques qui seront mis à la disposition des forces de polices et de gendarmerie pour lutter contre tous les trafics de drogue et, en particulier, les nouveaux moyens permettant la détection et la répression de ces trafics.

Il est de notre devoir en effet de garantir aux jeunes et à leurs parents, qui doivent pouvoir laisser leurs enfants participer en toute quiétude à une telle manifestation, toute la sérénité et toute la sécurité requises en assurant leur protection contre l'usage de stupéfiants.

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire.

M. Christian Estrosi, *ministre délégué à l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, cher Michel Zumkeller, du 30 juin au 2 juillet 2006, Belfort accueillera en effet la 18e édition du festival des Eurockéennes, dédié aux musiques actuelles. Cet événement d'une ampleur exceptionnelle rassemble chaque année près de 90 000 festivaliers pendant deux jours et trois nuits.

Pour garantir le bon déroulement de ce grand rassemblement, un travail méthodique de préparation, échelonné sur plusieurs mois, est réalisé. Des moyens importants sont mobilisés pendant toute la durée du festival. Ainsi, un poste de commandement des services de l'État, placé sous l'autorité du préfet, un centre de secours de la

sécurité civile, soit l'équivalent d'une caserne de sapeurs-pompiers, ainsi qu'un hôpital de campagne sont mis en place sur le site.

Les effectifs de la circonscription de sécurité publique de Belfort sont extrêmement sensibilisés durant cette période et effectuent, tant au centre ville qu'aux abords et à l'intérieur de la gare SNCF, de nombreux contrôles, aux fins d'interpeller les éventuels perturbateurs.

Quant au dispositif de sécurité intérieure, il s'appuie sur deux postes de gendarmerie installés sur le site. Les services locaux bénéficieront cette année du renfort de deux escadrons de gendarmerie mobile et d'une compagnie républicaine de sécurité. Au total, ce sont près de cinq cents gendarmes, policiers et douaniers qui seront mobilisés.

Dans le cadre de la surveillance du site, les forces de sécurité intérieure portent une attention particulière aux infractions à la législation sur les stupéfiants, comme vous le souhaitez légitimement. Le Parquet assure d'ailleurs une permanence sur le site pour le traitement de ces infractions.

La recherche d'infractions en matière de stupéfiants s'effectue également au moyen d'opérations de contrôle menées notamment par les services des douanes dans les trains et sur les axes de circulation routière conduisant au site des Eurockéennes, y compris dans les départements voisins. En effet, afin de prévenir les infractions pour éviter d'avoir à engager la répression sur place, les interpellations ont lieu autant que possible sur le trajet, sur le réseau ferroviaire comme sur le réseau routier.

Ce dispositif de contrôle renforcé est mis en place pendant la durée du festival, mais également dans les jours qui précèdent. En 2005, il a permis, pour la période du 27 juin au 5 juillet, la réalisation de 58 interpellations et la saisie de 32 grammes de cocaïne, 95 doses d'ecstasy, 243 grammes d'herbe de cannabis et 707 grammes de résines de cannabis.

Soyez assuré, monsieur le député, que le ministre d'État partage pleinement vos préoccupations et que, conformément à votre souhait, votre engagement et votre mobilisation personnelle, les forces de sécurité ont reçu des consignes pour faire preuve de la plus grande vigilance afin de prévenir d'éventuels débordements. Mme la présidente. La parole est à M. Michel Zumkeller.

M. Michel Zumkeller. Je vous remercie, monsieur le ministre, pour ces précisions qui confirment que le festival des Eurockéennes a trouvé son rythme de croisière et que nous devons lui assurer une totale sécurité. Votre réponse, qui me convient tout à fait, est de nature à rassurer les habitants du Territoire de Belfort, ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous feront l'honneur de venir dans notre beau département pour profiter de cet événement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1690

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6306

Réponse publiée le : 21 juin 2006, page 4319

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 juin 2006